



**COMPTE-RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 30 JUIN 2017 A 20H
Sous la présidence de Madame Charlotte LAMBOUR, Maire**

Date de convocation : 20 juin 2017

Nombre de C.M. élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents : 15

Présents : Mesdames Rita PRADELLA, Eliane CHRISTINY, Messieurs Daniel DRIUTTI, Patrick MAISONNEUVE, Franck DE MARCH, adjoints

Mesdames et Messieurs Jean-Christophe MAROCK, Corine VENIER, Lialia MIRIAN, Laurent KLEIN, Marilyne MULLER, Dominique PIETRANGELI, Antoine RITTER, Isabelle VENZI, conseillers municipaux.

Monsieur Bertrand NIOGRET, arrivé à 20h15 a pris part au vote à partir du point n° 6

**Procurations : Madame Muriel PELOSATO à Madame Rita PRADELLA
Monsieur Antoine FRIJO à Monsieur Patrick MAISONNEUVE
Monsieur Mustapha KHALDI à Madame Franck DE MARCH
Madame Muriel CAPUTO à Madame Isabelle VENIER
Monsieur Ismaël BOUCHAFRA-HENNEQUIN à Madame Eliane CHRISTINY
Madame Claude SCHORR à Madame Marilyne MULLER**

Absent excusé : Monsieur Eraldo MARRONI

Absente : Madame Christine PLAS

Secrétaire : Monsieur Daniel DRIUTTI

1. Compte rendu du Conseil municipal du 13 avril 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la séance du 13 avril 2017.

2. Modification du tableau des effectifs

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2017

- Création de deux postes d'adjoint d'animation territorial (anciennement adjoint d'animation 2^{ème} classe) à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2017

- Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial (anciennement adjoint technique 2^{ème} classe) à temps complet et d'un poste d'adjoint d'animation territorial (anciennement adjoint d'animation 2^{ème} classe) à temps non complet.

3. Liste annuelle pour la formation du jury criminel 2018

Conformément à l'arrêté préfectoral N° 2017/DCL/4/39 en date du 3 mars 2017 fixant la répartition des jurés, il doit être procédé au tirage au sort de la liste annuelle en vue de la formation du jury criminel pour l'année 2018.

4. GPU - CAVF

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise :

- la publication des documents d'urbanisme concernés, conformément à la législation en vigueur ;
- le service SIG de la CAVF à recevoir délégation pour le téléversement des données ;
- le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la mise en place de la procédure.

5. Fonds Départemental d'aide aux jeunes (FDAJ)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la participation financière de la commune de NEUFCHÉF dans le cadre du FDAJ à hauteur de 0.15 € par habitant et autorise le Maire à signer les documents correspondants.

6. Subvention APEI

Le Conseil Municipal, par 19 voix POUR et 2 ABSTENTION, décide le renouvellement du versement d'une subvention de 350 € au profit de l'APEI.

7. Convention de partenariat pour le développement de lecture publique

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la convention de partenariat pour le développement de la lecture publique et autorise le Maire à signer les documents correspondants.

8. Désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant pour siéger au Conseil d'Administration de l'Ecole de Musique suite à l'adhésion de la Commune

Le Conseil municipal, à l'unanimité, élit les délégués suivants :

- Titulaire : M. Daniel DRIUTTI
- Suppléant : Mme Muriel PELOSATO

9. Décision modificative

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 1 au budget 2017.

10. Désignation de deux délégués titulaires et d'un suppléant au Comité du Syndicat Interdépartemental à vocation unique (SIVU) Fourrière du Joli-Bois de Moineville

Le Conseil municipal, à l'unanimité, élit les délégués suivants :

- Titulaires : Mme Eliane CHRISTINY et M. Patrick MAISONNEUVE
- Suppléant : Mme Marilyne MULLER

11. Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants chargés de procéder à l'élection des sénateurs

En application de la circulaire ministérielle NOR/INTA/ INTA1717222C, a eu lieu la désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants chargés de procéder à l'élection des Sénateurs.

Pour la Commune de NEUFCHEF, il s'agit de désigner 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

Ont été élus :

- Mme Charlotte LAMBOUR, déléguée titulaire
- M. Daniel DRIUTTI, délégué titulaire
- Mme Eliane CHRISTINY, déléguée titulaire
- M. Patrick MAISONNEUVE, délégué titulaire
- Mme Rita PRADELLA, déléguée titulaire
- M. Franck DE MARCH, délégué titulaire
- M. Laurent KLEIN, délégué titulaire
- Mme Lialia MIRIAN, déléguée suppléante
- M. Antoine FRIJO, délégué suppléant
- Mme Muriel CAPUTO, suppléante
- Mme Marilyne MULLER, suppléante

Décisions et Informations :

Madame le Maire fait part à l'Assemblée des décisions suivantes :

➤ DECISION 2017 – 005 du 14 juin 2017 :

Spectacle pyrotechnique

Commande passée auprès de la Société « HOMMES DE FEU » - BP n° 5 – 55240 BOULIGNY pour un montant de 2 000, € HT

➤ DECISION 2017 – 006 du 14 juin 2017 :

Remplacement de trois poteaux incendie par le SEAFF pour un montant de 13 044,44 € HT au :

- 1 Rue Notre Dame des Neiges
- Rue Weimert
- 26 Lotissement Coteaux Fleuris

➤ DECISION 2017 – 007 du 14 juin 2017 :

Souscription d'un contrat collectivité locale avec AXA France IARD pour une cotisation annuelle de 9 085,65 € HT avec une date d'effet au 1^{er} juillet 2017

➤ **DECISION 2017 – 008 du 26 juin 2017 :**

Travaux de rénovation du couloir de la mairie

Commande passée auprès des Société FERMIBATI – KNUTANGE et LOR TECHNI TRAVAUX – ILLANGE pour un montant de 24 854,47 € HT ;

L'Association Départementale des Restaurants du Cœur et Relais de Moselle-Ouest remercie le Conseil municipal pour la subvention allouée.

Le Souvenir Français remercie la Municipalité pour son soutien moral, logistique et financier à l'occasion de la cérémonie du 40^{ème} anniversaire de la section.

Fait à NEUFCHÉF, le 3 juillet 2017

Le Maire

Charlotte LAMBOUR



The seal is circular with the text 'MAIRIE DE NEUFCHÉF' at the top and 'MOSELLE' at the bottom. The center features a coat of arms with a castle tower and a figure, with the motto 'FIDELIS QUI JUS' below it.